

## COMPTE-RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL D'ECOLE

Séance du 03 novembre 2015.

Le Conseil d'École s'est réuni le 03 novembre 2015 à 18h00, dans la BCD de l'école élémentaire.

### Étaient présents :

- M Le Doze , adjoint aux affaires scolaires, représentant de la Municipalité,
- Mme Offret, conseillère municipale,
- Mmes Bertrand, Forlivesi, Furic, Huon et M. Jeanbrun, représentants élus des parents d'élèves,
- Mme Le Maout, DDEN suppléante,
- Mmes Berthelot, Delabrosse, Dubues, Guennec, Le Doze et Rose, enseignantes de l'école,

### Absents excusés :

- Mmes Kermagoret et Ludot, M. Gouyec, représentants élus des parents d'élèves,
- Mme Decemme, Inspectrice de la circonscription de Quimper Est.

Secrétaire de séance : Maggy DELABROSSE

Avant d'examiner l'ordre du jour, la directrice remercie les personnes présentes et demande à chaque membre de se présenter pour ce premier conseil d'école avec les parents nouvellement élus.

### **Point n° 1 : Rôle du Conseil d'École.**

Un rappel est fait sur la fonction du Conseil d'École : le rôle de cette instance, sa constitution et ses attributions.. Les parents élus ont pour mission de voter le règlement intérieur, de débattre sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions touchant à la vie de l'école.

Le taux de participation aux élections de représentants de parents d'élèves a été de 61,96 %, (pour mémoire : l'an passé, il était de 68,75 %) ; les votes se sont tous faits par correspondance.

Les parents élus donnent leur accord pour que leurs coordonnées soient mises en ligne sur le site de l'école.

Les différents membres sont invités à assister aux trois conseils d'école de l'année, les prochaines dates étant déjà fixées au 08 mars 2016 et au 28 juin 2016.

### **Point n° 2 : Bilan de la rentrée**

- Les effectifs : A cette date, l'école compte 134 élèves inscrits. Ils sont répartis sur 6 classes :  
10TPS / 11 PS / 5 MS : 26 élèves (dont 5 TPS inscrits mais pas encore scolarisés) avec Brigitte Dubues  
6 MS / 15 GS : 21 élèves avec Morgane Guennec  
17 CP / 6 CE1 : 23 élèves avec Maggy Delabrosse  
11 CE1 / 7 CE2 : 18 avec Karine Berthelot (en première période avec Benoît Grelier)  
26 CM1 avec Nelly Le Doze  
7 CE2 / 13 CM2 : 20 avec Isabelle Rose et Sophie Bars.

- L'organisation générale :

- Sophie Bars assure la décharge de direction de Mme Rose le lundi et certains mercredis.
- Camille Corre, Sophie Lorient et Guénaëlle Tanguy sont AVS et accompagnent trois élèves dans l'école : deux en CE2, un en CP.

- Décloisonnement :

L'enseignement de l'anglais est assuré au cycle 2 par Mme Delabrosse pour le CP, Mme Berthelot pour le CE1. Au cycle 3, en CE2 par Mme Bars, en CM1 par Mme Le Doze et en CM2 par Mme Rose.

Le décloisonnement fonctionne également pour la découverte du monde au CE1 et l'histoire et de la géographie au CE2 afin de travailler par niveau de classe.

### **Point n° 3 : Règlement intérieur de l'école.**

La directrice attire l'attention sur quelques points du règlement à modifier ou à préciser.

Les différents articles points sont lus et discutés . Le règlement est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'école. Il sera mis en ligne sur le site de l'école.

### **Point n° 4 : Projets de l'année :**

#### ➤ Projets culturels :

##### Cinéma :

- ✓ Les deux classes maternelles sont inscrites au dispositif Cinécole avec 3 projections dans l'année. Les classes élémentaires sont inscrites à Ecole et Cinéma avec 3 ou 4 projections. Le coût du transport est pris en charge par la Cocopaq et les entrées sont payées par l'APE.

##### Ellipse :

- ✓ Deux spectacles par classe sont prévues avec des temps forts en décembre et en mars. Le coût du transport à l'Ellipse est pris en charge par la municipalité (dans le cadre des écoles excentrées). L'Amicale Laïque règlera les entrées.

##### Théâtre :

- ✓ Les quatre classes de l'école élémentaire assisteront à un concert au théâtre de Lorient début décembre (« L'histoire de Babar » de Francis Poulenc). L'Amicale Laïque prendra en charge ce projet culturel.

##### Musées :

- ✓ Dans le cadre du projet d'école, des sorties au musée ou dans des lieux d'exposition auront lieu au cours de l'année. Elles restent encore à définir, toutes les programmations n'étant pas encore connues.

#### ➤ Projets scientifiques :

- ✓ Les élèves de PS1, PS2 et MS sont engagés dans un cycle de trois séances de découverte à l'asinerie d'Arzano afin d'accroître leur connaissance du monde animal. Projet pris en charge par l'Amicale Laïque.
- ✓ Les élèves de CE2 bénéficient d'un cycle de cinq séances de découverte du milieu marin au domaine de Beg Porz, dans le cadre de l'éducation à l'environnement. Projet pris en charge par l'Amicale Laïque et la Cocopaq.

#### ➤ Projets sportifs

##### Piscine :

- ✓ Les élèves des classes de GS, CP et CE1 (soit 50 élèves) suivront un cycle de 10 séances à l'Aquapaq de Quimperlé. Les séances débuteront en décembre et se termineront fin mars. Le créneau horaire sera de 14h à 14h40 dans l'eau le jeudi après-midi. Deux nouveaux parents ont passé l'habilitation pour encadrer les séances. Le financement des entrées est assuré par la Cocopaq, l'école prend en charge le transport sur ses crédits municipaux.

##### Activités nautiques :

- ✓ Les élèves de CM ont commencé la pratique d'activités nautiques. Celles-ci sont réparties sur deux périodes : 5 séances qui ont été réalisées à l'automne et 5 séances qui auront lieu au printemps.
- ✓ Les CM1 font de la voile et les CM2 du kayak de mer.
- ✓ Le financement se répartit, à ce jour, entre la Cocopaq, le Conseil Général, l'APE, l'Amicale Laïque et les crédits municipaux.

##### Rencontres inter-écoles :

- ✓ Les classes, à partir du CP jusqu'au CM2, participeront au cross de la solidarité qui aura lieu début décembre dans le parc du Manoir de Kernault. Il s'agit d'un projet pluridisciplinaire qui permet de mener à la fois des activités en EPS (course longue) et des activités en éducation civique (débat sur les droits de l'enfant, collecte de livres, intervention éventuelle de bénévoles du Secours Populaire).

### Plusieurs projets en collaboration avec Annie Moëlo, animatrice sportive :

Les activités ont lieu dans les structures sportives du bourg le mercredi matin.

- ✓ De la rentrée à fin novembre, les CP/CE1 et les CE1/CE2 travaillent sur les jeux d'opposition, au Dojo.
- ✓ De décembre à la mi-mars, les classes de CE2/CM2 et de CM1 feront un cycle « volley » avec une rencontre finale inter-classes et une rencontre avec les 6e dans le cadre de la liaison école-collège.
- ✓ De la mi-mars à la mi-juin, 5 séances seront destinées au cycle 3 et 5 autres au cycle 2 sur des projets en cours de réflexion.

### ➤ Autres projets :

#### Dis-moi ton livre :

- ✓ Toutes les classes s'inscrivent dans ce dispositif, initié par les Bibliothèques de la Cocopaq et la circonscription de Quimper Est.

#### Jardinage :

- ✓ La convention est signée par la Municipalité dans les mêmes termes que l'an passé, soit pour 3 classes de l'école, à raison de 6 séances par classe, avec les mêmes intervenants. Les activités s'adressent aux deux classes maternelles et à la classe de CP/CE1. Les thématiques ont été définies par les enseignantes avec les intervenants.

#### Fête de la Science :

- ✓ Une exposition itinérante sur le système solaire est prévue pour les écoles de Moëlan dans la première quinzaine de novembre. Un planning vient d'être transmis aux écoles par Mme Debry, de la Mairie. Mme Terrière semble avoir pris de son propre chef d'autres dispositions. M. Le Doze confirme qu'il a fallu s'adapter à la dernière minute à ce changement de planning. Le transfert est assuré par les services techniques. L'exposition sera à Kergroës du 6 au 10 novembre.

#### Animations Cocopaq :

- ✓ La classe de PS/MS s'est inscrite à une animation « découverte de l'étranger ».
- ✓ Les classes de CM1 et CE2/CM2 souhaitaient travailler sur le thème du « traitement de l'eau » et devaient être prioritaires cette année. Suite à une erreur des services de la Cocopaq, leur vœu n'est toujours pas retenu, d'où la déception des enseignantes. M. Le Doze en parlera à la Cocopaq.

#### Projet musique :

- ✓ Un projet d'école intitulé « Rétrospective de la chanson française au cours du XXe siècle » a été présenté à la Cocopaq pour solliciter l'intervention d'un musicien Dumiste auprès de 5 classes de l'école (de la classe MS/GS jusqu'au CM1/CM2).  
Le projet a été validé et Sylvain Bouchacourt a débuté ses interventions qui couvriront un semestre, le vendredi (3 classes le matin et 2 classes l'après-midi).  
Un spectacle final sera proposé en direction des familles le 2 février 2016, sur le même principe que le spectacle présenté l'an passé. La date a, d'ores et déjà, été réservée à l'Ellipse. La classe de PS/MS, bien que ne pouvant pas bénéficier du travail du Dumiste, participera à sa façon à cette rétrospective, lors du spectacle.
- ✓ L'école présentera une chorale de cycle 2 et une chorale de cycle 3 aux rencontres chorales prévues au mois de mai à l'Ellipse.

### **Point n° 5 : Projet Erasmus :**

Maggy Delabrosse et Nelly Le Doze font une présentation de la formation linguistique qu'elles ont suivie, durant deux semaines à Oxford, dans le cadre d'un projet Erasmus, élaboré par l'école.

Outre le perfectionnement en langue anglaise des deux enseignantes, l'objectif est de mettre en place des situations d'apprentissage où l'anglais est utilisé, dans les différentes classes, de manière inter-disciplinaire.

Le bilan est mitigé. Si Nelly Le Doze a bénéficié de cours intéressants et a été reçue dans une famille d'accueil motivée, ce ne fut pas totalement le cas pour Maggy Delabrosse.

Néanmoins, le contact régulier avec l'école, les élèves et les familles, via le site internet de l'école, a été très actif et apprécié de tous. Les deux enseignantes passeront dans les différentes classes pour répondre aux questions des élèves et leur présenter le matériel rapporté. La suite du travail, conçu par l'équipe pédagogique, va se faire tout au long de l'année, dans les différentes classes.

M. Jeanbrun propose de faire un appel aux familles pour apporter des objets ou des livres à l'école, en lien avec la culture britannique.

#### **Point n° 6 : Organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires.**

La mise en place des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) est effective. Dans ce but, un avenant au projet d'école a été réalisé et est présenté au Conseil d'École.

Trois objectifs sont prioritaires :

- ✓ répondre en petits groupes aux difficultés de certains élèves,
- ✓ favoriser l'acquisition de méthodes et développer les capacités d'organisation,
- ✓ impliquer tous les élèves dans des projets de classe ou de cycle.

Les APC sont proposées le jeudi de 15h30 à 16h30 pour les maternelles et les mardis et jeudis de 15h30 à 16h15 pour les élémentaires. L'accord des familles est nécessaire.

Le programme est établi par l'équipe enseignante, par période, et la taille des groupes varie selon les activités proposées.

Les thèmes de travail sont les suivants : aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, méthodologie et organisation, ateliers langage et jeux mathématiques, ateliers d'anglais, théâtre, arts et projets d'école, liaison GS/CP.

Il est à noter que 18 élèves ont recours à des suivis extérieurs à l'école (orthophonie, psychologue, centre médico-pédagogique ou médico-psychologique), soit presque 14% de l'effectif. Le besoin d'enseignants spécialisés dans le cadre de l'éducation nationale est réel et, en l'état actuel des choses, l'école de Kergroès n'y a pas accès.

M. Le Doze intervient pour regretter ce manque et indiquer que le secteur médico-scolaire souffre également de personnel réduit pour couvrir les besoins. Il fait état de l'existence d'une association « T'es cap » qui se déplace à domicile pour apporter une aide de soutien scolaire aux élèves en difficulté.

#### **Point n° 7: Locaux de l'école et projet de rénovation.**

✓ Demandes d'interventions et/ou de travaux :

Un état des lieux des demandes est présenté : il y a toujours des travaux en attente. Ils se font progressivement, mais de manière lente.

Les prescriptions demandées, suite au passage de la commission de sécurité en décembre 2014, n'ont toujours pas été réalisées.

Suite à une dégradation des barrières Eras dans la cour de l'école, une intervention a eu lieu ce jour.

Les parents élus demandent qu'une palissade fixe soit posée en remplacement de ces barrières qui présentent un danger potentiel réel.

Mme Rose informe le Conseil d'École des problèmes relationnels avec certains personnels des services techniques. Une copie des différents mails échangés les 15 et 16 octobre est distribuée et l'intervention véhémente de M. Le Bourhis auprès de Mme Guennec et de Mme Rose, durant le temps scolaire est portée à la connaissance de tous.

Compte-tenu des propos tenus à l'encontre de Mme Rose, celle-ci en a averti M. le Maire. M. Le Bourhis a été reçu par M. le Maire et M. Le Doze.

Cet agent partira très prochainement à la retraite et sera remplacé par M. Guillaume.

L'équipe enseignante espère que les relations avec les services techniques se normaliseront, tant avec la directrice et les enseignants qu'avec les Atsem qui subissaient aussi les remarques de M. Le Bourhis.

Des remerciements sont faits pour la qualité des casiers aménagés dans la bibliothèque de maternelle, et pour l'achat de nouveaux équipements (photocopieur en maternelle, vidéoprojecteur interactif fixe, ordinateur portable).

L'éclairage au niveau du portail d'entrée de la cour élémentaire devrait être installé très prochainement.

✓ Point sur l'avancement des travaux du Comité de Pilotage pour la rénovation de l'école.

Mme Rose informe le Conseil d'Ecole des conclusions des réunions du Copil depuis la rentrée :

- le 16/09/2015, un phasage sur environ 4 ans pour un coût de 3,2 millions d'euros est présenté par le Cabinet Cerur. Compte-tenu de ces chiffres, M. le Maire a demandé à l'école de prioriser les besoins.
- le 26/09/2015, les parents membres du Copil et la directrice travaillent sur des solutions d'économies, en gardant les priorités du projet.

- le 06/10/2015, nouvelle réunion de travail pour présenter ces propositions à M. le Maire et M. Le Doze.

- le 13/10/2015, une réunion de travail se déroule à l'école avec Mme Gauthier, du cabinet Cerur, pour lui indiquer les grandes lignes afin de retravailler sur sa présentation au prochain Copil, reporté au 17/11.

Lors de cette séance de travail, il est apparu que les plans fournis au cabinet d'étude, par les services techniques, sur le bâtiment élémentaire sont erronés (surfaces plus importantes qu'en réalité).

Les membres du Conseil d'Ecole souhaitent savoir si un métrage a été réalisé depuis afin de travailler sur des données exactes. M. Le Doze pense que de nouveaux plans ont dû être transmis.

Mme Forlivesi lui demande de s'en assurer et souligne que le cabinet Cerur est payé 25 000 euros et qu'il est indispensable que le Copil puisse travailler sur des outils cohérents et détaillés, ce qui n'est pas le cas actuellement.

M. Le Doze confirme également la déception de la municipalité quant au travail du cabinet d'études.

Il est souligné par Mme Forlivesi que Mme Gauthier n'a peut-être pas assez entendu les limites budgétaires de la commune, qu'il faudrait que les choses soient posées clairement.

Les documents de travail doivent parvenir aux membres du Copil en amont des réunions pour que celles-ci soient efficaces et décisionnaires.

M. Le Doze s'engage à prendre contact lui-même avec Mme Gauthier, du cabinet Cerur, dès le lendemain du Conseil d'Ecole et tiendra informés la directrice et les parents membres du Copil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h.

À Kergroës, le 9 novembre 2015

La Secrétaire de séance,  
Maggy DELABROSSE

La Directrice,  
Isabelle ROSE